

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22 septembre 2011

Étaient présents :

M. Gérard PELAMATTI, Maire,
Mm. CARLIER, COSTE, DUGLAND, METIVIER,
Mmes JACOB, RENOULT, Melle PHILIPPON.

Étaient excusés :

Mme VAILLANT (pouvoir à M. PELAMATTI)
Mme HUREAU (pouvoir à M. METIVIER)

Était absent :

M. BEAUFORT

La séance est ouverte à 19h33. Secrétaire de séance désigné : M. Michel CARLIER.

1/ Compte rendu du précédent Conseil Municipal :

Lecture du compte-rendu du Conseil Municipal du 23 juin 2011 et des délibérations prises.
Pas de rectifications demandées. Approuvé à l'unanimité des présents ou représentés. Signature du registre.

2/ Délibérations :

a) Exploitation des bois :

Sur proposition de l'ONF, le Conseil décide que la parcelle n° 2 sera exploitée au cours de l'hiver 2011-2012. L'ONF est mandatée pour effectuer le marquage, la vente sur pied et la coupe des gros bois de cette parcelle. Le reste sera mis par la commune à la disposition des affouagistes.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents ou représentés.

b) USEDA :

L'ensemble des points lumineux « blancs » doit être obligatoirement remplacé. Les lampes fluorescentes seront interdites et ne seront plus fabriquées après le 1^{er} janvier 2015. La programmation par tranche initiée par nos prédécesseurs nous permet d'être en avance sur cette date.

L'USEDA propose de rénover, en 2012, 13 points d'éclairage public situés centre bourg (rue de Champillon, d'En Bas, des Chênes, des Gravières et St Jean) pour un montant de 6913,45 € (USEDA : 3064,20 € / Commune : 3849,25 €)

Délibération adoptée à l'unanimité des présents ou représentés. La dépense est déjà inscrite au budget primitif 2011.

L'enfouissement des réseaux rue de Rome /rue du Carrefour est déjà programmé pour 2013 ou 2014 en fonction des disponibilités financières de la Commune (environ 100 000 € dont 38 000 € à charge de la commune)

c) Représentants de la commune à la C.I.I.D. (Commission Intercommunale des Impôts Directs) :

M. le Maire propose, avec l'accord des personnes concernées, que M. Claude DIGARD, M. Edouard DUGLAND et M. Jean-Luc VINCENT soient désignés pour représenter la Commune de Gland à la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID)

Délibération adoptée à l'unanimité des présents ou représentés.

d) Indemnisation des frais de stage « préparation au concours » de M. Florent MALETTE :

Dans le cadre de l'encouragement à l'évolution des carrières des employés communaux, le Conseil Municipal décide d'indemniser les frais de déplacement de M. Malette afin de lui permettre d'assister aux journées de Formation préparant à l'examen d'Adjoint Technique de 1^{ère} classe. L'indemnisation se fera sur la base du tarif kilométrique retenu par les impôts en 2011 pour la déclaration aux frais réels. Il en sera de même de ses frais d'examen en janvier 2012 (budget 2012)

Délibération adoptée à l'unanimité des présents ou représentés.

e) Subvention C.D.D.L. pour les abris de bus :

M. le Maire demande l'accord du Conseil Municipal pour solliciter la subvention pour la construction de l'abri de bus de la Fraîche Fontaine. Ce projet est déjà inscrit dans les opérations subventionnables par le CDDL depuis 2010. Pour mémoire, l'assiette subventionnable retenue est d'un montant de 24821 € soit une subvention de 6450 € au taux plafond. Cette subvention ne sera versée qu'en 2012.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents ou représentés.

3/ Point sur les travaux en cours ou à venir

a) Abris de Bus :

Les travaux sont terminés. Des bancs ont été installés après négociation du prix (50% de remise) Des poubelles seront prochainement installées.

b) Limitation à 50 km/h rue de la Fraîche Fontaine:

Pour répondre à la demande de mise en sécurité des arrêts de cars scolaires par le Conseil Général, il était prévu de limiter la vitesse dans cette partie de l'agglomération. Les arrêtés nécessaires ont été pris. Les panneaux sont en place. La limitation est effective depuis le 12 septembre. La signalisation sera complétée côté Mont St Père dès réception des panneaux en commande. D'autres travaux (marquage au sol, haies, etc.) sont envisagés pour compléter le dispositif selon les capacités financières de la Commune.

c) Réfection des trottoirs croisement rue du Carrefour rue de Rome / Mairie, placette calvaire et accès Champillon :

L'appel d'offre est terminé. Les devis sont réceptionnés. Le choix de l'entreprise qui effectuera les travaux se fera dans les jours à venir. Le début des travaux dans les 2 mois ...en principe.

d) City stade :

Après discussion, le Conseil Municipal décide de poursuivre le projet. L'étude demandée au cabinet AXEGEO (géomètres) concernant les mouvements de terre à effectuer à pris du retard (relevé fait le 15 juin) Des demandes de subventions complémentaires seront initiées. Les fournisseurs seront à nouveau contactés lors du salon des Maires fin novembre pour actualisation des devis et faire des propositions alternatives. Les travaux devront être réalisés avant fin 2012 sous peine de perdre les subventions déjà accordées (CDDL, FRAPP)

e) Travaux TPL :

Toujours le silence radio malgré de nombreux courriers, mails, fax et coups de téléphone. Mais tout espoir n'est pas perdu... Cela concerne la reprise des malfaçons constatées et la pose de caniveau le long de la place dans la rue d'En Bas.

f) Chemin des Olivettes :

La rectification du tracé est en cours. Il est fait bénévolement par nos viticulteurs qui offrent leurs bras et leur matériel. Une fois de plus, le Conseil les remercie de leur participation aux travaux de la Commune.

g) Elagage des bords de Marne :

Les travaux sont quasiment terminés. Une autre équipe de bénévoles a passé les branches coupées au broyeur. Merci à leur dévouement.

4/ Informations diverses :

a) Déneigement :

La CCRCT a demandé à plusieurs entreprises de faire des propositions pour le déneigement. Les coûts proposés sont à la mesure du service. Les viticulteurs s'engagent à effectuer ces tâches comme ils l'ont déjà fait par le passé. La commune fera l'acquisition d'une lame caoutchouc comme elle s'y est engagée à la suite des épisodes neigeux de 2009-2010. La dépense est déjà inscrite au budget primitif.

b) Réforme du code de l'urbanisme et de la fiscalité :

Les anciennes taxes perçues lors de la demande d'un permis de construire disparaissent mais sont remplacées par la Taxe d'Aménagement Rural dont le taux serait fixé par les communes, variable selon leur situation et les zones d'aménagement concernées. Devant la complexité du dossier, la CCRCT va demander à un spécialiste d'éclaircir les lanternes. Lors de sa prochaine réunion, le Conseil Municipal statuera à la lumière des éclairages donnés lors de la réunion du Bureau Communautaire.

c) Taxe sur l'électricité :

L'USEDA ayant la compétence sur ce dossier, statuera sur cette taxe. D'après le courrier reçu, cela n'aurait aucune incidence sur nos factures...

d) Salon des Maires :

Il aura lieu les 22,23 et 24 novembre 2011 à Paris. Au moins un conseiller doit s'y rendre en tant que congressiste afin de pouvoir voter pour le renouvellement du mandat du Président de l'Association des Maires de France. Les autres peuvent s'y rendre en tant que visiteur. Il est nécessaire de s'inscrire afin d'avoir un badge d'entrée au salon des exposants.

e) Valor Aisne :

Nouveau journal disponible en Mairie.

f) Dépôt de plaque au cimetière de Nogent L'Artaud sur la tombe de Mme Angot :

Date retenue le 29 octobre 2011. Les personnes concernées seront prévenues personnellement.

g) Paysages de Champagne :

L'association « paysage de Champagne continue son opération en vue de l'inscription des paysages de Champagne au patrimoine de l'UNESCO. Elle souhaite qu'un maximum de communes concernées rejoigne l'association moyennant une cotisation dont le montant n'est pas défini. Les communes sont bien entendues libre de leur choix.

5/ Questions diverses

a) Autorisation de tir en travers des chemins communaux :

D'après la circulaire préfectorale, le tir est interdit sauf si le Maire, par voie d'arrêté municipal, l'autorise. La Fédération Française de Chasse souhaite que cette autorisation devienne la règle et fait pression sur les Maires pour que ceux ci l'autorise. Le Maire et le Conseil Municipal décident d'attendre une éventuelle demande des sociétés de chasse de Gland et Mont St Père pour prendre une décision définitive. En tout état de cause les sociétés de chasse devront préciser les lieux concernés et les dates prévues de chasse afin d'en informer la population.

b) Prêt bancaire :

Afin de pouvoir faire face à ses obligations en matière de financement en 2012 et 2013, le Conseil Municipal envisage, après étude des propositions de la Caisse d'Épargne et du Crédit Agricole, d'emprunter 60 000 € sur une durée de 10 ans. Le Conseil mandate M. le Maire pour se rapprocher des organismes prêteurs en vue d'actualiser les offres de prêts, et de finaliser l'opération emprunt. Le remboursement des annuités ne devra pas pénaliser les finances communales et devra laisser des marges de manœuvre suffisantes pour de futurs investissements.

c) Arbre de Noël de la commune :

Il aura lieu le 18 décembre après midi. Les membres du Conseil volontaires sont mandatés pour les commandes et la recherche d'un spectacle pour animer cette journée.

d) Permanences du samedi:

Répartition des permanences du samedi matin pour octobre et novembre.

Fermeture exceptionnelle de la Mairie le samedi 29 octobre et le samedi 12 novembre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h20.